

Réunion mensuelle LSA 27 janvier 2012

Présents : Joëlle Hersant, Valérie Chorenslup, Laurence Couturier, Marine Billet, Floriane Abel, Betty Greffet, Valérie Pénheur, Sylvie Koechlin, Marie-Florence Roncayolo, Christine Ferrer, Charles Jodoin-Keaton, Francine Cathelain, Mitsuko Jurgenson. (16 membres sont excusés)

Un grand merci Laurence Couturier qui nous a reçus

Avant d'aborder les sujets de l'ordre du jour, un bref rappel quant à notre liste CRIS. Il est IMPRATIF de garder les informations qui y circulent pour nous, la DISCRETION est demandée à chacun ainsi que la CONFIDENTIALITÉ. Suite à une aventure malheureuse de l'une d'entre nous qui a vu un de ses mails atterrir dans les mains d'un directeur de production dont elle avait justement parlé dans ce mail, LSA demande à tous ses membres de protéger scrupuleusement la liberté d'opinion et d'expression qui est de mise et qu'il serait dommage de perdre.

[Conditions de travail

Une membre évoque une proposition qui lui a été faite la semaine dernière pour une série TV dans des conditions inacceptables. Cette société de production avait demandé aux syndicats, ils avaient eu l'inspection du travail mais elle ne les empêcherait pas de continuer.

Ne pourrions-nous pas dénoncer ces pratiques au nom de LSA, pour protéger d'une certaine manière nos membres ?

On a évoqué une boîte mail anonyme où on pourrait écrire le récit de nos négociations. Est-ce la bonne solution ?

Autre suggestion : s'adjointre les services d'un avocat spécialisé pour nous aider en cas de conflit qui débouche ou de recours aux prud'hommes. Aurore connaît quelqu'un, on va lui demander de se renseigner.

Nous avons l'impression que les ouvriers se débattent mieux, s'organisent mieux.

Mais de l'avis général, c'est de moins en moins vrai, le temps des électros qui menaçaient de couper le jus n'est plus.

(voir en fin de CR les coordonnées de Mme Roques au CNC)

[La CCC API

Elle a donc signé le 19 janvier 2012 lors de la Commission Mixte Paritaire par l'API (Pathé Gaumont, UGC, MK2) et les deux syndicats SNTPTCT et SNTR. Cela veut dire que ces productions l'appliquent d'abord.

Les autres producteurs proposent une nouvelle convention (datée du 26 décembre 2011) et apparemment elle est pire. L'idée générale est que les salariés sont trop payés dans celle de l'API, ils accusent les salariés de tuer le cinéma en embauchant ainsi les films de se faire.

Les syndicats ne veulent plus négocier car ils savent que le pire est à venir, les autres propositions sont à la baisse.

Le ministère du Travail pourrait ne pas signer l'arrêté d'extension si un seul syndicat de producteurs est signataire.

A suivre...

Autre question : Dans le cas des scripts, la 46^e heure est-elle payée au rang de la 46^e heure ou de la 43^e ? C'est encore flou malgré le SNTR qui dit qu'elle est payée au rang de la 46^e... Joëlle va se renseigner auprès de la SNTPTCT.

[La Ficam (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia c'est-à-dire les prestataires) s'est inquiétée de la signature de la CCC API dans un texte qui disait, pour résumer, que les techniciens étaient trop payés. L'AFC a fait une lettre pour y répondre.

[Notre lettre concernant nos revendications.

Laurent Blois du SNTR va faire une réponse officielle.

[Prochaine CMP (commission mixte paritaire)

Elle a lieu le 5 mars prochain le matin, à partir de 9H30. Tout adhérent des syndicats peut normalement y assister en tant qu'observateur, il suffit d'en faire la demande suffisamment à l'avance et on peut être ensuite invité par son syndicat. A ce propos, les conditions requises pour l'ouverture d'une CMP restent un peu mystérieuses pour nous. Qui (et combien) des partenaires sociaux doit y siéger réellement pour que ses décisions soient valides ? Francine va lister les différentes questions sur ce sujet que Valérie Chorenslup va montrer à son ami avocat.

[Syndicalisation en masse

Il y a eu 9 adhésions en tout au mois de janvier dans les deux syndicats. Joëlle va demander d'assister au Conseil Syndical du SNTPT. Dans ce syndicat, la composition du Conseil syndical semble être gardée assez secrète, personne ne semble savoir qui y siégera. A suivre....

Le SNTR a proposé à LSA de faire un article dans leur journal syndical pour parler de notre métier. Qui veut bien se lancer ? C'est l'opportunité d'une tribune pour définir nos responsabilités (qui ne sont pas forcément bien connues de tous....) et faire comprendre nos revendications ! Ne ratons pas cette occasion de nous exprimer !

[Abonnement au Film Français.

Les membres du bureau vont faire un essai pour voir s'il est possible en s'abonnant au nom de LSA de pouvoir se connecter plusieurs en même temps au magazine.

[Notre film de la rencontre LSA avec ses membres d'honneur à Cinémathèque en juin 2010

À la dernière AG en juin 2010, on en a projeté une version non-définitive. Julie Perriollat, qui a en charge le montage, vient d'envoyer la version finale aux 2 présidentes, Aurélie de la Guépe web, et Nathalie notre trésorière. Cette 2^{ème} version est parfaite et on va pouvoir la mettre en ligne en accès libre sur notre site. Notre Guépe web doit être en mesure de le faire techniquement et nous informerons tous les membres par un mail sur CRIS. Nous vous rappelons que nous avons remercié le cadreur et la monteuse, et que nous les remercions encore de la qualité de leur travail.

[La prochaine réunion inter-associations aura lieu le 20 mars.

Lors de la précédente réunion, il y a eu un couac. L'AFR (l'association des réalisateurs) a critiqué l'entrée au sein de l'inter-assoc de la SRF (la société des réalisateurs de films). Cela a jeté un froid, voire un malaise. LMA, l'AFC, l'ARC ont envoyé les mails de soutien. Laurence Couturier a eu l'occasion d'envoyer un mail à un des membres du bureau de la SRF pour lui dire que ce n'était bien sûr pas le point de vue de LSA. On décide qu'on ne fera d'autre communiqué officiel, le sujet étant de toute façon remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

[La liste mail de l'inter-associations

Il y a trop de noms par associations, donc on est prié de fournir une seule adresse mail par association. À chacune ensuite de s'organiser pour recueillir les informations de tous ses membres. Nous allons créer une adresse bureau.lsa@gmail.com (Betty s'en charge) et un membre du bureau aura la tâche de dispenser les informations.

[PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LSA

Elle aura lieu le 10 mars. Betty va faire un bilan d'activité de l'année passée. Les attributions de chacun au sein du bureau étant un peu floues, il faudra remettre les choses au clair. Il semble qu'il est nécessaire d'avoir les relais web en plus des membres du bureau. Quand plusieurs membres du bureau travaillent, le suivi des dossiers est toujours difficile à assurer : c'est pour ce suivi qu'il faut être mieux organisés.

Ceux qui désirent entrer au bureau sont cordialement invités à faire savoir pour l'inscription du nouveau bureau. Betty ne se représente pas au poste de présidente, Marie-

Flo y reste encore une ann[ée] il nous faut une nouvelle pr[és]idente, avis aux amateurs !!!
On va faire un mail pour lancer l' appel aux candidats.

[R[é]novation de notre site internet

Pour info, le site de l' ADC a co[ûté] 3.000 euros. Nous devons faire des [économ]ies pour lancer cette refonte. On lance l' id[ée] d' avoir des illustrateurs, un devis va [être] demandé en visant un budget moindre tout de m[ême]... Mais la d[éc]ision est prise de ne pas toucher au montant de notre cotisation annuelle, compte tenu de cette importante d[épense] en perspective.

[Trombinoscope

N' oubliez pas d' envoyer [à] Aurore une petite photo de vous format portrait, pour mettre un visage sur les noms de notre liste dite MAJ (en acc[ès] non public)

[Inscription [à] la CNIL

Apr[ès] v[er]ification, notre type d' association est dispensé de cette inscription

[Lancement des ateliers

N[otre] ociation, Pole-Emploi et 3D : remis [à] plus tard

[La rencontre R[é]alisateurs /Scriptes : n' ayant pas eu le temps ce soir de d[é]battre de ce projet de premi[ère] importance, il sera mis [à] la premi[ère] place de l' ordre du jour de la prochaine r[é]union de bureau, qui se tiendra, C[on]s[ult]s obligent, le JEUDI 23 f[é]vrier (lieu [à] confirmer)

NB au chapitre conditions de travail

MME ROQUES SECR TAIRE G N RALE DU CNC DEMANDE QUE LA PROFESSION LUI FASSE REMONTER TOUTES LES D RIVES QUE NOUS RENCONTRONS SUR LES FILMS CIN MA ET TV, CONVENTION USPA PAS RESPECT E, GRAND NOMBRE DE STAGIAIRES CONVENTIONN ES PAR FILM, LA S CURIT SUR LES PLATEAUX, SALAIRES, HEURES DE PR PA... SI NOUS VOULONS QUE LE CNC FASSE SON R LE DE GENDARME IL FAUT QU'ELLE SOIT INFORM E.

N'H SITEZ PAS LUI FAIRE DES MAILS ET DIFFUSER SON ADRESSE :

maylis.roques@cnc.fr ELLE N'AGIRA PAS MAIS CELA LUI PERMET DE FAIRE UN CONSTAT QUE L'ARGENT DU CNC N'EST PAS UTILIS COMME IL LE DEVRAIT, CELA RESTE CONFIDENTIEL, VOUS POUVEZ AUSSI CRIRE ANONYMEMENT

CR r[é]vis[é] par Mitsuko Jurgenson et relu par M.Flo Roncayolo

